

Le 22 MARS 2019 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

1. Bilan financier et budget 2019

Les documents sont distribués aux personnes présentes.

Mme GILLET rappelle que, pour la Pisciculture, il est impossible d'avoir les mêmes résultats de stock chaque année puisqu'on travaille avec du vivant, ce qui implique des conditions et des circonstances différentes à chaque fois et des variables qui doivent être prises en compte.

Certaines charges ont augmenté mais d'autres à l'inverse ont descendu, comme par exemple les frais de déplacements, notamment de certains administrateurs, qui ont nettement baissé.

Le résultat courant reste positif même s'il est moindre que l'année précédente, et se trouve plus à l'équilibre avec moins d'excédentaire.

Il est décidé à l'unanimité qu'une partie de l'excédentaire sera distribué en primes pour les AAPPMA et le personnel.

Le détail du bilan et la proposition pour le budget pour 2019 seront présentés lors de l'Assemblée Générale le 31 mars 2019.

2. Divers

L'assemblée fait un point rapide sur les travaux de Marcenay et Larrey ainsi que sur les animations prévues au Museo Parc d'Alesia, Chevigny et Vandenesse.

Fin de la réunion à 20h00

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

